Annexe I

Procédures de sélection nationales

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Albanie 2024	Sous-commission des droits de l'homme de la Commission des affaires juridiques, des droits de l'homme et de l'administration publique (Parlement). Des membres de la délégation de l'APCE ont suivi le processus et ont pris une part active à l'étape de l'évaluation finale. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	L'appel est publié sur le site officiel du Parlement albanais. L'appel a également été transmis aux institutions publiques s'occupant des droits de l'homme ainsi qu'aux organisations de la société civile en vue d'une plus large diffusion.	Une commission ad hoc composée de conseillers juridiques des services de contrôle du Parlement et de la Commission des affaires juridiques, des droits de l'homme et de l'administration publique prépare un rapport après avoir examiné la conformité des candidats aux critères requis. Les candidats sont ensuite invités à un entretien avec la sous-commission, qui évalue leur motivation et leurs connaissances. Des représentants d'organisations de la société civile, du ministère de la Santé et de la protection sociale, du ministère de la Justice, du ministère de l'Intérieur, de la présence de l'OSCE en Albanie, du Comité albanais d'Helsinki, etc. ont été invités aux réunions de la sous-commission et aux entretiens en tant qu'observateurs et ont été encouragés à formuler des recommandations à la sous-commission. La sous-commission prend la décision finale. Elle prend en considération l'avis des membres de la délégation de l'APCE. Langues : une partie de l'entretien se déroule en français ou en anglais. Un panel de professeurs de la Faculté des langues étrangères de l'Université de Tirana assiste à l'entretien et prépare un rapport d'évaluation. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Andorre 2023	Comité de sélection : représentants des groupes parlementaires du parlement national. Le Comité fait une recommandation à la délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel à candidatures publié au Bulletin officiel du Conseil Général et au Bulletin officiel. Période de candidature : un mois.	Examen des candidatures puis entretiens menés par le Comité de sélection. Une liste de trois candidats est soumise à l'appréciation de la délégation de l'APCE. Cette dernière vérifie qu'ils remplissent les conditions requises et approuve la présélection. **Entretien : oui**
Arménie 2023	Comité de sélection : les membres de la délégation de l'APCE, le vice-ministre de la Justice et le coordinateur des programmes de l'ONG "Union of Informed Citizens". **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié dans le journal officiel "République d'Arménie" et sur les sites web de l'Assemblée nationale d'Arménie. Période de candidature : un mois.	Entretien. Langues : évaluées par un expert indépendant. **Entretien : oui**
Autriche 2025	Délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Publié sur le site web du Parlement autrichien. Communiqué de presse également publié sur le site web du Parlement et envoyé par voie électronique aux ministères de l'Intérieur et de la Justice, à l'association des médecins, avocats, psychothérapeutes et psychologues, au Conseil du médiateur autrichien, à l'Institut Ludwig-Boltzmann pour les droits de l'homme et aux cinq facultés de droit d'Autriche. La diffusion se fait également par l'intermédiaire des réseaux des membres de l'APCE. Période de candidature : trois mois (après deux reports).	Tous les candidats ont été invités à un entretien devant 9 membres de la délégation. Chaque membre a voté pour trois candidats sous forme d'attribution de points. Les trois candidats ayant obtenu le plus de points ont été sélectionnés. Langues : L'anglais a été testé par une experte en langue anglaise, qui a mené des entretiens de 15 minutes. **Interview : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Azerbaïdjan 2023	Délégation de l'APCE, trois académiciens renommés et un représentant du Bureau du Médiateur. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	La délégation s'adresse aux organes de l'État, aux institutions académiques, aux universités et aux organisations non gouvernementales impliquées dans la promotion des droits de l'homme pour présenter des candidats.	Entretiens. **Entretien : oui**
Belgique 2023	Panel d'experts. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	La délégation de l'APCE publie un appel en français et en néerlandais au Moniteur belge. Période de candidature : quatre semaines.	Entretiens : évaluation des compétences des candidats, y compris la maîtrise des langues, la motivation et la disponibilité. **Entretien : oui**
Bosnie-Herzégovine 2026	Commission chargée de la procédure de sélection des candidats à la fonction de juge au titre de la Bosnie-Herzégovine à la Cour européenne des droits de l'homme, ainsi qu'aux fonctions à pourvoir au sein du Conseil de l'Europe et de l'OSCE, composée de trois membres nommés par la Présidence de la Bosnie-Herzégovine. La Commission soumet une présélection à la Présidence pour examen et décision. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	Appel public lancé par le ministère des Affaires étrangères.	Évaluation fondée sur une bonne compréhension du poste ainsi que sur les connaissances, les compétences, les qualifications professionnelles, la formation et les qualités personnelles des candidats. Langues : évaluation de l'anglais et du français lors des entretiens par des experts linguistiques. Entretien : oui.
Bulgarie 2025	Conseil de l'Instance nationale de coordination des droits de l'homme, établi sur la base d'un décret gouvernemental. **Participation de la délégation de l'APCE :** nominations effectuées par l'organe de sélection transmises au chef de la délégation bulgare.	Appel publié sur les sites web de l'Assemblée nationale, du ministère de la Justice, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Santé.	Exigences : diplôme de niveau master dans des domaines spécifiques, 3 ans d'expérience professionnelle dans des domaines spécifiques liés aux travaux du CPT. Langues : documents attestant du niveau de maîtrise de l'anglais ou du français. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Croatie 2024	Commission ad hoc composée de membres de la délégation de l'APCE, de représentants de haut rang du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Santé et du ministère de la Justice, de l'Administration publique et de la Transformation numérique ainsi que d'un représentant d'une ONG. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel public sur le site web du Parlement et informations diffusées auprès des organisations professionnelles, des institutions publiques et de la société civile concernées. Période de candidature : 18 jours.	Entretiens. **Entretien : oui**
Chypre 2023	Délégation de l'APCE. Les entretiens ont également été réalisés en consultation avec le Bureau du Médiateur. **Participation à la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié dans le Journal officiel du gouvernement chypriote en grec, en anglais et en français. Également publié sur le site web de la Chambre des représentants et diffusé aux médias par le biais d'un communiqué de presse émis par le Bureau de presse et d'information de Chypre. Également envoyé directement au bureau du médiateur, aux forces de l'ordre, à l'association médicale chypriote et à l'association du barreau chypriote. Période de candidature : 20 jours.	Examen des CV et entretiens avec les candidats présélectionnés. Évaluation des connaissances des candidats concernant les activités du CPT, de leurs qualifications académiques, de leurs connaissances en langues étrangères, de leur expérience professionnelle et de leur capacité à servir efficacement le CPT. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Tchéquie 2023	La délégation de l'APCE prépare la liste de candidats en coopération avec le Service des droits humains du ministère des Affaires étrangères et le Comité contre la torture du gouvernement de la République tchèque[1]. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	*Pas d'information disponible*	Le Comité contre la torture désigne des candidats sans restriction. Ensuite, le ministère des Affaires étrangères recueille les candidatures et vérifie que les candidats répondent aux critères. La délégation de l'APCE sélectionne ensuite les candidats finaux. **Entretien : non**
Danemark 2025	Délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel à manifestation d'intérêt sur le site internet du Parlement danois et diffusé par l'intermédiaire des organisations professionnelles concernées.	Entretiens et présélection par la délégation. Évaluation des connaissances en droits humains et des activités du CPT, de l'expérience, de la disponibilité, de la motivation et des compétences linguistiques. **Entretien : oui**
Estonie 2025	Aucun comité de sélection n'a été mis en place puisque seules trois candidatures ont été soumises. Si le nombre de candidats avait été plus élevé, l'intention était de constituer un comité de sélection comprenant des représentants du ministère de la Défense, du ministère de l'Intérieur, du Conseil de la sécurité sociale et du Bureau du chancelier de la justice. Les noms des trois candidats ont été confirmés par la délégation estonienne auprès de l'APCE.	Appel à candidatures public organisé par le ministère de la Justice et des Affaires numériques, publié dans la banque nationale des talents, le site web du ministère et sa page Facebook officielle. L'information a été envoyée à l'Union estonienne pour le bien-être des enfants, la faculté de droit de l'université de Tartu, le service juridique de l'université de Tallinn, l'Association médicale estonienne et le Centre estonien des droits de l'homme, afin de les inviter à présenter des candidats. Période de candidature : 34 jours.	Aucune évaluation n'a été effectuée, étant donné qu'il n'y avait que trois candidats.

[1] Composé de représentants de la société civile, des organes gouvernementaux responsables et des pouvoirs publics.

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Finlande 2023	Commission d'entretien : présidée par le Président de la délégation de l'APCE. Elle comprend également le vice-président de la délégation et deux secrétaires de la délégation de l'APCE. La délégation de l'APCE prend la décision finale. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié sur le portail de recrutement du gouvernement. Également visible sur le site web du Parlement et distribué à tous les réseaux connus d'experts compétents dans le domaine pertinent. En outre, l'appel a été publié dans deux grands journaux, l'un en finnois et l'autre en suédois. Période de candidature : 10 jours.	Entretiens avec les candidats présélectionnés. Sélection finale des trois candidats par la délégation de l'APCE. Langues : une partie de l'entretien s'est déroulée en anglais. **Entretien : oui**
France 2025	Comité *ad hoc* d'experts, présidé par la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, indique une liste de candidats. La délégation française auprès de l'APCE élabore la liste finale. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel public publié au Journal officiel de la République française et sur les sites internet de l'Assemblée nationale et du Sénat.	Entretien des candidats par le comité d'experts. **Entretien : oui**
Géorgie 2022	Commission parlementaire pour la sélection des candidats : comprend des membres de la majorité et de l'opposition au Parlement. **Participation de la délégation de l'APCE : pas d'information disponible**	Appel public sur le site internet du Parlement. Le Bureau du défenseur public, les ONG concernées et plus de 50 universités et établissements d'enseignement ont également été informés.	Entretiens. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Allemagne 2025	Délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel distribué aux membres des conférences de coordination[2]. Publié sur le site web du Bundestag allemand et sur le site internet du gouvernement fédéral pour les postes vacants. L'Institut allemand des droits de l'homme et l'Agence nationale ont été invités à diffuser l'information aux personnalités appropriées.	Chaque membre de la délégation propose six candidats. Six candidats sont présélectionnés. Tous passent un test d'anglais. En cas de succès, la délégation organise un entretien et sélectionne trois candidats finaux. **Entretien : oui**
Grèce 2023	Les candidatures sont examinées par des experts juridiques expérimentés, des membres de la délégation de l'APCE et des universitaires de renom. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel à candidatures ; toutes les directions concernées sont informées. La communauté universitaire en Grèce et à l'étranger est également sollicitée.	Examen des CV et appels avec les candidats. **Entretien : information pas claire.**
Hongrie 2026	Consultation des institutions nationales des droits de l'homme à caractère indépendant et ayant une compétence générale, et des autorités compétentes, à savoir le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Justice.	*Pas d'information disponible*	*Pas d'information disponible*

[2] En Allemagne, les questions pénitentiaires, policières, judiciaires et médico-légales relèvent de la compétence des seize Bundesländer (États fédéraux). Tous les États fédéraux coordonnent leurs activités dans ces domaines au sein de trois grandes conférences de coordination.

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Islande 2023	Délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel public à manifestation d'intérêt publié sur le site internet du Parlement islandais et diffusé par l'intermédiaire des organisations professionnelles concernées.	Entretiens approfondis avec les candidats, suivis d'une sélection de trois candidats finaux. Évaluation de leurs connaissances des droits humains et du travail du CPT, la pertinence de leur expérience, leur disponibilité, leur motivation et leurs compétences linguistiques. **Entretien : oui**
Irlande 2023	Jury de présélection indépendant composé d'une secrétaire adjointe à la Gouvernance de la justice pénale, d'un professeur de la Commission irlandaise pour les droits de l'homme et l'égalité, d'un représentant du Service de nomination des fonctionnaires et de l'inspecteur en chef de l'Inspection générale des prisons. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	Appel public publié sur les sites Internet du ministère de la Justice et de l'Égalité et du Service de nomination des fonctionnaires.	Examen des candidatures par le jury au regard de l'expérience pertinente et de l'expérience professionnelle. **Entretien : non**
Italie 2023	Délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié sur le site internet du Parlement italien. Également relayé par le ministère de la Justice, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Affaires étrangères, le Conseil supérieur de la magistrature et les groupes politiques de la Chambre des députés et du Sénat.	Présélection et entretien avec la délégation de l'APCE. Langues : évaluées par un interprète de la Chambre des députés. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Lettonie 2023	Commission instituée par le gouvernement comprenant des représentants du ministère des Affaires Étrangères, du ministère de la Justice, du ministère de la Santé, du ministère des Affaires sociales, du ministère de l'Intérieur et du Parquet. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	*Pas d'information disponible*	Sélection des candidats ayant satisfait aux critères requis, suivie d'un entretien. **Entretien : oui**
Liechtenstein 2025	Groupe de travail constitué au sein de la délégation de l'APCE. La délégation complète de l'APCE choisit les trois candidats finaux. Délégation conseillée par le Bureau des affaires étrangères. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié sur le site internet du Landtag (Parlement). Également publié sur les réseaux sociaux du Parlement et diffusé auprès des parties prenantes et des organismes publics concernés (tels que l'association pour les droits humains, l'ordre des avocats, l'ordre des médecins et la commission pénitentiaire). Période de candidature : près d'un mois.	Entretien avec les candidats éligibles par le groupe de travail. Après une sélection, la délégation de l'APCE nomme les trois candidats. Langues : une partie de l'entretien s'est déroulée en anglais**.** **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Lituanie 2023	Commission de sélection des représentants de la République de Lituanie au CPT. Composée d'un vice-ministre de la Justice, du président de la Commission de suivi des droits des personnes handicapées, qui dépend du bureau du Médiateur pour l'égalité des chances, du médiateur, d'un juge, d'un directeur adjoint du ministère des Affaires étrangères, le président de la Commission des droits humains du Parlement et du médiateur pour les droits de l'enfant. Approbation finale par la délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié sur le site web du ministère de la Justice et sur son compte Facebook, ainsi que dans un communiqué de presse. Une demande de diffusion a également été envoyée à des organisations indépendantes de défense des droits humains, à des ONG, à des universités et à organisations professionnelles, à des ministères, etc.	Présélection en fonction des critères d'éligibilité. Entretien avec les candidats présélectionnés. Évaluation par un système de points par chaque intervieweur. Après avoir pris en compte les points et les règles relatives à la représentation des sexes, une liste de trois candidats est établie. Approbation finale par la délégation de l'APCE. **Entretien : oui**
Luxembourg 2025	Délégation à l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié dans les principaux quotidiens nationaux, sur le site officiel du Parlement et relayé activement sur les réseaux sociaux. Des organisations professionnelles des secteurs concernés ont également été contactées.	Présélection des candidats après examen des CV (motivation, qualifications académiques, parcours professionnels et compétences essentielles requises). Entretiens avec les candidats sélectionnés. Enfin, sélection des trois derniers candidats. **Entretien : oui**
Malte 2024	Comité de sélection composé d'un médecin généraliste, d'un directeur de l'Agence de protection des demandeurs d'asile et d'un cadre infirmier. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	Appel ouvert à la fonction publique et aux employés du secteur public.	Après une présélection, les candidats éligibles sont interviewés. Trois d'entre eux sont ensuite sélectionnés. Critères : qualifications, expertise et droits humains, communication et connaissance de plusieurs langues. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
République de Moldova 2025	Commission spéciale instituée par décision parlementaire. Composée de parlementaires, notamment de la délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié dans les médias et sur le site internet du Parlement moldave.	Entretiens. Prise en compte des aptitudes et compétences professionnelles, de l'expérience dans le domaine et du niveau de maîtrise des langues étrangères. Langues : deux professeurs d'université assistent la commission spéciale durant les entretiens. **Entretien : oui**.
Monaco 2024	Délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel à candidatures publié au *Journal de Monaco.*	Entretiens. **Entretien : oui**
Monténégro 2023	Commission mise en place par le ministère de la Santé. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	Appel public lancé par le ministère de la Santé.	La Commission évalue les candidatures en fonction des critères d'éligibilité. **Entretien : non**
Pays-Bas 2025	Commission de sélection où sont représentés le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Justice et de la Sécurité, une ONG et la délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié sur le site web « Travailler pour les Pays-Bas ».	La commission de sélection invite les candidats présélectionnés à un entretien. Critères d'évaluation : expérience professionnelle, expertise pertinente, intégrité, connaissance approfondie de la Convention du CPT et de l'article 3 de la CEDH, bonne maîtrise à l'oral et à l'écrit de l'une des langues officielles et au moins une connaissance passive de l'autre langue, disponibilité pour effectuer des missions à l'étranger. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Macédoine du Nord 2023	Commission spéciale pour l'élection de trois candidats en tant que membres du CPT ; établie au sein du ministère de la Justice. **Participation de la délégation de l'APCE : pas d'information disponible**	Appel public Période de candidature : le délai était de dix jours après la publication de l'appel par le ministère de la Justice.	Examen des documents soumis par les candidats. **Entretien : non**
Norvège 2025	Création d'une sous-commission du CPT par la délégation du Storting (Parlement) auprès de l'APCE. Composée du président de la délégation, du vice-président de la délégation, de deux membres de la délégation et d'un expert juridique de l'Institut norvégien des droits de l'homme. La délégation approuve la proposition de la sous-commission. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	L'appel a été publié sur le site web du Storting. Des organisations professionnelles et des établissements d'enseignement supérieur ont été encouragés à publier l'appel à candidatures et à diffuser les informations aux candidats potentiels.	La sous-commission présélectionne les candidats à interviewer sur la base de leurs diplômes universitaires et de leurs mérites professionnels. Elle prend également en considération l'inclusion de candidats issus de différentes professions. Après les entretiens, trois candidats sont sélectionnés. Langues : évaluation orale du niveau d'anglais par le professeur d'anglais du Storting. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Pologne 2024	Equipe de sélection des candidats mise en place par le Ministère de la Justice : le ministre de la Justice ou une personne désignée par lui en tant que président, le directeur du Département de la coopération internationale et des droits de l'homme du ministère de la Justice, un représentant du Département de la coopération internationale et des droits de l'homme du ministère de la Justice, un représentant désigné par le ministre des Affaires étrangères, le directeur général de l'administration pénitentiaire ou une personne désignée par lui, un représentant de la délégation parlementaire polonaise auprès de l'APCE, et deux personnes issues de la société civile représentant des organisations non gouvernementales ou le monde universitaire, une désignée par le ministre de la Justice et l'autre désignée par le ministre des Affaires étrangères. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Publication de l'appel sur les sites web du ministère de la Justice et du ministère des Affaires étrangères. L'Equipe a également décidé de publier l'appel sur les sites web de l'administration pénitentiaire, du ministère de la Santé, du ministère de l'Intérieur et de l'Administration, de la Direction générale de la police, du parquet national, de l'École nationale de la magistrature, de la Chambre suprême de l'Ordre des médecins, de la Cour suprême, des cours d'appel et d'autres instances. Période de candidature : il est établi qu'elle ne peut être inférieure à sept jours. En pratique, il s'agissait d'un mois environ.	Présélection des candidats par l'Equipe. Ensuite, après un entretien, l'équipe sélectionne trois candidats. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Portugal 2023	L'une des trois candidats a été désignée car elle est l'actuelle membre du CPT, une autre a été désigné par le Conseil supérieur de la magistrature et le troisième par le Conseil supérieur du ministère public. **Participation de la délégation de l'APCE : non ~~pas d'information disponible~~**	*Pas d'information disponible*	**Entretien : non**
Roumanie 2023	Comité de sélection composé de hauts représentants du ministère de la Justice, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Santé, du ministère de l'Intérieur, du ministère du Travail et de la Solidarité sociale, et de l'Administration Nationale des Pénitenciers. En outre, deux universitaires spécialisés respectivement en français et en anglais. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	Publication sur les sites Internet du ministère de la Justice, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Santé, du ministère de l'Intérieur, du ministère du Travail et de la Solidarité sociale, et de l'Administration Nationale des Pénitenciers.	Présélection des candidats après examen des dossiers. Entretien ultérieur avec un système de points, visant à vérifier l'expérience professionnelle, la connaissance du CPT et de sa Convention, la connaissance de la CEDH, l'aptitude à relever les défis liés au poste et aux langues. Le comité de sélection a sélectionné trois candidats finaux. **Entretien : oui**
Saint-Marin 2023	Délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Avis de sélection publié par la délégation de l'APCE et envoyé à tous les organes d'information et de presse de Saint-Marin ainsi qu'aux principaux ordres professionnels. <u>Période de candidature</u> : environ un mois et demi.	**Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Serbie 2025	Commission de sélection des candidats aux fonctions de membre du CPT, composée de représentants du ministère des Droits humains, des Droits des minorités et du Dialogue social, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de la Justice, du ministère du Travail, de l'Emploi, des Anciens combattants et des Affaires sociales. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	Appel public publié sur le site web du ministère des Droits humains, des Droits des minorités et du Dialogue social. Période de candidature : quinze jours.	Examen des candidatures reçues selon un système de points. **Entretien : non**
République slovaque 2023	Comité de sélection composé du Secrétaire du ministère de la Justice en tant que président, du Secrétaire général du ministère de la Justice, du Directeur général de la Section du droit pénal et du Directeur général de la Section du droit international. La liste de présélection est envoyée par le ministère de la Justice au vice-président de la Commission des droits de l'homme et des minorités nationales du Conseil national (Parlement). **Participation de la délégation de l'APCE : non**	Un appel à candidatures a été publié sur le site Internet du ministère de la Justice. Par ailleurs, un candidat a été présenté par chacun des acteurs suivants : le ministère de la Santé, le ministre des Affaires étrangères et européennes et le Défenseur public des droits.[3] La parité n'ayant pas été atteinte, le ministère de la Justice a contacté d'autres ministères pour obtenir davantage de candidats. Le Centre national slovaque pour les droits de l'homme et le Commissaire aux personnes handicapées ont soutenu des candidats. Un candidat supplémentaire a finalement été contacté pour atteindre la parité requise.	Le Comité de sélection évalue les candidats sur la base des documents soumis. La Commission des droits de l'homme et des minorités nationales du Conseil national présente la liste finale avec un ordre de préférence, qui dans cas précis divergeait de celui du Comité de sélection. Langues : sur la base des documents soumis. **Entretien : non**

[3] De nombreux autres ministères et hauts fonctionnaires ont été invités à présenter des candidats. Seuls ces trois-là ont fait des propositions/répondu.

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Slovénie 2025	Commission de sélection composée du secrétaire du Département de la coopération internationale du ministère de la Justice en tant que Président, du secrétaire de l'Administration pénitentiaire de Slovénie, du Médiateur adjoint et Chef du Mécanisme national de prévention, et de deux représentants d'ONG impliquées dans l'exécution des tâches du Mécanisme national de prévention. Le ministre de la Justice a soumis la liste de candidats au gouvernement pour approbation. **Participation de la délégation de l'APCE : non**	Appel public publié par le ministère de la justice. Également communiqué par son cabinet à plusieurs parties concernées, telles que les organes judiciaires, les cliniques psychiatriques, les facultés de droit et de médecine, etc. Période de candidature : Environ un mois et dix jours (prolongé suite au manque de candidatures).	Entretien par la commission de sélection. Questions, dont certaines en anglais, sur les normes du CPT, l'expérience professionnelle, les conflits d'intérêts. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Espagne 2025	Comité d'évaluation composé de deux membres de la délégation espagnole auprès de l'APCE (dont le Président de la délégation), du Secrétaire général du Défenseur du peuple, du Directeur général des Nations Unies, des organisations internationales et des droits humains du ministère des Affaires étrangères, le Directeur général des relations internationales du ministère de l'Intérieur et le greffier-secrétaire de la délégation parlementaire auprès de l'APCE, agissant comme secrétaire. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Publié sur les sites internet du ministère de l'Intérieur, du Défenseur du peuple, du Conseil général du pouvoir judiciaire, du Procureur général de l'État, du ministère des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, ainsi que de la Direction générale de la police. Il est également diffusé par l'intermédiaire du Conseil général de l'ordre des médecins et de plusieurs universités. Période de candidature : 23 jours.	Présélection après évaluation des dossiers. Entretien par le comité d'évaluation qui a pris en considération le niveau d'enseignement supérieur, la formation dans le domaine des droits fondamentaux, les activités similaires au poste vacant, la collaboration avec des organismes internationaux et nationaux dans le domaine des droits fondamentaux, les langues, les programmes de recherche dans le domaine des droits fondamentaux et les publications dans le domaine des droits fondamentaux. Langues : des questions étaient posées en français/anglais et devaient être répondues dans la même langue. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Suède 2025	Groupe de travail *ad hoc* a interviewé les candidats et les a recommandés à la délégation de l'APCE. Nomination par la délégation de l'APCE. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel publié sur le site web du Parlement et envoyé au Ministère suédois des affaires étrangères, au Conseil national de médecine légale, à l'association de psychiatrie, à l'association médicale, aux magazines des syndicats, au service pénitentiaire de la probation, au Conseil national pour la prévention de la criminalité, au Conseil national des institutions de soins, à l'Agence de développement, à l'Académie Folke Bernadotte, aux départements de droit, de criminologie, de sciences politiques et de sociologie du droit des plus grandes universités suédoises. L'appel a été publié deux fois. Période de candidature : trois mois et 21 jours.	**Entretien : oui**
Suisse 2025	Groupe de travail composé d'un représentant de chaque groupe politique de la délégation de l'APCE. Pour la présélection, un expert du ministère de la Justice et de la Police a assisté et conseillé le groupe de travail. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Publié sur le « portail emploi » de la Confédération suisse. Période de candidature : un mois.	Présélection de six candidats par le groupe de travail. La délégation suisse de l'APCE a échangé avec le membre suisse actuel du CPT. Ensuite, la délégation suisse a procédé aux entretiens avec les candidats présélectionnés. Les trois candidats finaux ont été sélectionnés après un vote à bulletin secret. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Türkiye 2025	Parlement turc. Tous les membres de la délégation turque auprès de l'APCE furent invités aux entretiens ; sept d'entre eux appartenant à quatre partis politiques différents ont assisté aux entretiens. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	L'appel a été publié sur le site web du Parlement turc. Le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Justice ont également été informés de l'annonce pour veiller à ce que toutes les parties prenantes en soient informées. Période de candidature : près de deux mois.	Première présélection des candidats sur la base de leur expérience et de leurs qualifications pertinentes pour les activités du CPT, ainsi que de leur maîtrise de l'une au moins des langues officielles du Conseil de l'Europe. Les candidats présélectionnés ont passé un entretien. **Entretien : oui**
Ukraine 2025	Commission chargée du processus de sélection, composée du vice-ministre de la Justice chargé de l'intégration européenne en tant que président, du vice-ministre des Affaires étrangères, du chef de la délégation permanente de la Verkhovna Rada auprès de l'APCE, du chef adjoint et membre de cette délégation, du représentant du Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien pour les lieux de détention, et des représentants du ministère de l'Intérieure, du ministère de la Justice, du Service de l'exécution des peines, de l'administration du Service national des gardes-frontières, et de « l'Institut de psychiatrie légale du ministère ukrainien de la Santé ». **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	L'annonce a été publiée sur le site web et la page des réseaux sociaux du ministère de la Justice et largement diffusé parmi les organismes publics impliqués dans la protection des droits humains dans les lieux de détention.	Présélection des candidats par la Commission, suivie d'entretiens avec les candidats présélectionnés. Sélection des trois finalistes par un vote ouvert. Langues : testé par les membres de la Commission dont les fonctions requièrent la connaissance de l'anglais. **Entretien : oui**

État membre	Organe de sélection	Appel à candidatures	Processus/Critères d'évaluation
Royaume-Uni 2025	Comité consultatif présidé par un haut fonctionnaire du ministère de la Justice. Les autres membres étaient un spécialiste de la CEDH et un membre indépendant du panel. Suite au processus de sélection mené par le ministère de la Justice, des membres de la délégation de l'APCE se sont entretenus avec les candidats présélectionnés et la délégation a fait la proposition finale. **Participation de la délégation de l'APCE : oui**	Appel à candidatures publié sur les sites web des nominations publiques du Cabinet, de *Women on Boards* et *NEDS on Boards*. L'équipe des nominations publiques du ministère de la Justice (PAT) a largement diffusé l'annonce, que des collègues ont publié sur LinkedIn et Twitter.	Les candidats présélectionnés ont été interviewés. Il leur a été demandé de décrire la visite d'un lieu de détention. **Entretien : oui**